

MAROC



MAROC



Commandes

Pour commander des exemplaires du *Profil de pays - Maroc*, veuillez contacter :

Section de publications
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900
Télécopie: +251-11-551-4416
Adresse électronique: ecainfo@uneca.org
Web: www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2016 Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba, Éthiopie
Tous droits réservés
Premier tirage : mars 2016

ISBN : 978-99944-68-17-1

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Remerciements	v
Le Maroc en bref	vii
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et sous-régional	3
3. Performances économiques	7
3.1 Croissance économique	7
3.2 Politique budgétaire et politique d'endettement	10
3.3 Politique monétaire	13
3.4 Balance des paiements et commerce extérieur	14
3.5 Compte de capital	16
4. Développement social	17
4.1 Dynamique démographique	17
4.2 Pauvreté et emploi	18
4.3 Éducation	19
4.4 Santé	20
4.5 Inégalités régionales	20
4.6 Urbanisation	20
4.7 Égalités des sexes	21
5. Principaux défis: L'exclusion humaine, un handicap au développement durable inclusif	23
6. Évaluation de la qualité des données nationales	27
Références bibliographiques	28

Liste des encadrés

Encadré 1: Intégration régionale	5
Encadré 2 : Prévisions pour l'économie marocaine	10

Liste des figures

Figure 1: Taux de croissance au Maroc, en Afrique du Nord et en Afrique (en pourcentage)	3
Figure 2: Répartition (en pourcentage du PIB) et croissance réelle de la valeur ajoutée (en pourcentage) par secteur d'activité (2014)	8
Figure 3: Répartition (en pourcentage du PIB) et croissance réelle (en pourcentage) des composantes du PIB, approche demande, en 2014	8
Figure 4: Prévisions du taux de croissance du PIB	10
Figure 5: Précision des prévisions	10
Figure 6: Soldes globaux du Trésor en pourcentage du PIB (2011-2015)	11
Figure 7: Évolution de l'investissement, formation brute de capital fixe et investissement directs étrangers (en milliards de dollars des États-Unis)	12
Figure 8: Investissements directs étrangers en pourcentage de la formation brute de capital fixe	12
Figure 9: Évolution du taux d'investissement	13
Figure 10: Taux d'inflation annuels au Maroc et en Afrique du Nord (2010-2015, en pourcentage)	13
Figure 11: Structure des exportations marocaines en 2014 (en pourcentage)	14
Figure 12: Évolution du compte courant (en milliards de dirhams)	15
Figure 13: Structure des importations marocaines en 2014 (en pourcentage)	15
Figure 14: Évolution du compte des opérations financières (2010-2014, en milliards de dirhams)	16
Figure 15: Évolution de la population par tranches d'âge entre 2004 et 2014	17
Figure 16: Prévalence de la pauvreté	18
Figure 17: Taux net de scolarisation (en pourcentage)	19
Figure 18: Taux de mortalité infantile	20

Liste des tableaux

Tableau 1: Performance du Maroc par rapport aux différentes dimensions de l'indice d'intégration régionale en Afrique	5
Tableau 2: Comparatif des pourcentages hommes/femmes occupant des postes de responsabilité dans la fonction publique (2014)	21
Tableau 3: Évolution de l'exclusion sociale selon le sexe et le milieu de résidence	24

REMERCIEMENTS

L'objectif de la série de profils de pays publiés par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque sous-région en vue d'une transformation économique qui favorisera une croissance soutenue et un développement social durable, renforcera l'intégration régionale et facilitera la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le résultat de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la Commission et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays du Maroc a été établi par le Centre de données du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord et la Section des Initiatives spéciales, sous la coordination de Zoubir Benhamouche. Ont contribué au profil de pays: Omar Abdourahman, Ochozias Gbaguidi, Houda Mejri, Salem Sebar, Isidore Kahoui, Marieme Bekaye,

Aziz Jaid et Mohammed Mosseddek du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord.

Le profil de pays a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovanie Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et la supervision directe de Nassim Oulmane, Directeur par intérim du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de la qualité opérationnelle de la Commission a fourni des observations et des contributions précieuses.

Nous tenons également à remercier le Professeur Dhafer Saidane pour ses critiques d'expert, et *Open Data Watch* pour l'examen et l'analyse des données.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA pour l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

LE MAROC EN BREF

Informations générales		Classements	
Sous-région	Afrique du Nord	Indice de développement humain (Programme des Nations Unies pour le développement)	126/188 (2014)
Langue officielle	arabe, amazighe	Indice des inégalités entre les sexes (Programme des Nations Unies pour le développement)	117/155 (2014)
Monnaie	dirham marocain	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (Fondation Mo Ibrahim)	16/54 (2014)
Capitale	Rabat	Indice de la facilité à faire des affaires (Banque mondiale)	80/189 (2015)
Appartenance à une/des communauté(s) économique(s) régionale(s)	Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et de l'Union du Maghreb arabe (UMA)	Indice de perception de la corruption (Transparency International)	36/168 (2015)



Croissance économique

La croissance, qui s'est établie à 2,4 % en 2014 a été soutenue par la consolidation de la demande intérieure et par l'amélioration de la demande mondiale adressée au Maroc. Les secteurs secondaire et tertiaire ont contribué positivement à la croissance (respectivement de 0,4 % et 3,2 %).



Politique budgétaire et politique d'endettement

Le déficit budgétaire s'est réduit durant les sept premiers mois de 2015 par rapport à 2014 en raison d'une réduction des dépenses ordinaires (-6,5 %) plus importante que celle des recettes ordinaires (-4,6 %). Les recettes des impôts directs se sont accrues de 1,6 % alors que les recettes indirectes ont reculé de -2,1 %. Cette baisse est essentiellement imputable à la baisse des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée, en recul de 2,3 % qui, elle-même et du au recul des importations, et notamment à la diminution de la facture énergétique.



Politique monétaire

On observe une tendance haussière de l'inflation depuis le début de l'année 2015. L'inflation a atteint 2,4 % en juillet, contre 1,5 % au premier trimestre et 2,0 % au second trimestre 2015. La Banque du Maroc a abaissé son taux directeur à 2,5 %, en deux étapes de 25 points de base chacune, en septembre et en décembre 2014. Ce taux est resté stable depuis lors, reflétant à la fois l'évolution des agrégats monétaires et des facteurs inflationnistes, et le besoin de soutenir la croissance.



Compte courant

Le déficit de la balance du compte courant est passé de 7,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2013 à 5,9 % en 2014. La baisse des cours du pétrole et la bonne campagne agricole allègent le déficit commercial. Le déficit commercial s'établit, fin août 2015, à 104 milliards de dirhams, en baisse importante de 20,4 % (26,7 milliards de dirhams) en glissement annuel.



Investissement direct étranger

Les investissements directs étrangers sont passés de 4,2 % du PIB au cours de la période 2000-2007, à 3,9 % durant la période 2008-2014. En termes de répartition géographique, la France est le premier pays investisseur au Maroc, mais sa part a baissé de 43,1 % entre 2000 et 2007, à 39,2 % entre 2008 et 2013.



Dynamique démographique

Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, la population marocaine s'élève à près de 33,9 millions d'habitants, soit une augmentation de près de 4 millions depuis le recensement de 2004. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population s'élève à 1,25 % pour la période 2004-2014, en recul de 10,4 % par rapport à la période 1994-2004.



Pauvreté

Le taux de pauvreté extrême est de 0,1 % en milieu urbain, et de 0,5 % en milieu rural. La pauvreté relative a, quant à elle, été réduite de plus de moitié en dix ans. En effet, entre 2001 et 2011, le taux de pauvreté relative a été réduit de 59,5 % à l'échelle nationale, passant de 15,3 % à 6,2 %



Emploi

Le taux de chômage au Maroc a connu une légère baisse entre le premier trimestre 2014 et le 2ème trimestre 2015, passant de 10,2 % à 8,7 %. La création d'emplois, surtout en faveur des jeunes, est l'un des points prioritaires du Gouvernement actuel.



Santé

L'encadrement médical poursuit sa tendance haussière avec un nombre d'habitants par médecin de l'ordre de 1.662 en 2013 contre 2.252 en 2001 à la faveur de la progression continue de l'effectif médical dont le nombre s'est accru de près de 4 % par an.



Éducation

Au niveau du primaire, le taux de scolarisation atteint est de 99,1 % au niveau national. Les progressions les plus notables ont été observées en milieu rural, où l'indicateur est passé de 68,9 % en 2004 à 91,4 % en 2014, et pour les filles dont le taux est passé, durant la même période, de 77,5 % à 94 %.



Égalité des sexes

Le Maroc a presque atteint la parité en matière de scolarisation dans le secondaire, le taux brut de scolarisation étant de 63,5 % pour les filles et de 74,4 % pour les garçons. Toutefois, seulement 17 % des membres de la Chambre basse du Parlement sont des femmes, et le taux d'activité des femmes est de seulement 28,8 %, contre 84,6 % pour les hommes.

VUE D'ENSEMBLE

Alors que la croissance de l'Afrique du Nord en 2015, est estimée à 3,9 % en 2015, contre 1,5 % en 2014, le Maroc est l'un des rares pays d'Afrique du Nord dont la croissance n'a pas été perturbée par l'instabilité politique et sécuritaire.

Après une année (2014) marquée par une croissance économique relativement modeste (2,4 %), la croissance devrait rebondir à 4,4 % en 2015, notamment du fait d'une excellente campagne agricole.

Le Plan Maroc vert a en effet permis de réduire la volatilité de l'agriculture, notamment grâce à une progression de la contribution des spéculations agricoles à forte valeur ajoutée (élevage: 27,7 % de la valeur ajoutée, arboriculture: 22,5 %, et cultures maraîchères: 18,9 %) dans les performances du secteur agricole, en défaveur de la céréaliculture. Sur la période 2008-2013, le secteur agricole a enregistré une croissance oscillant autour d'une moyenne de 9,3 %, contre 4,3 % pour l'économie nationale. La valeur ajoutée agricole, qui représente environ 13 % du PIB, a progressé de 7,8 % en moyenne par an entre 2008 et 2014.

Malgré une transformation structurelle qui a permis de réduire la volatilité de la croissance, l'économie marocaine reste néanmoins tributaire des performances agricoles. La campagne agricole 2014-2015 affiche des résultats record avec une production céréalière en hausse de 53 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cependant, sous l'effet de la modernisation

en cours de l'agriculture, de la diversification de l'économie et de l'internationalisation des entreprises, et de la modernisation des infrastructures, le Maroc devrait pouvoir réduire la volatilité de sa croissance et la maintenir à moyen terme entre 4,5 % et 5 % par an.

Côté demande, dopée par la hausse des revenus agricoles, une augmentation de la création d'emplois, une forte hausse des envois de fonds en provenance des Marocains résidents à l'étranger et une décélération des prix à la consommation, la demande des ménages a continué à tirer la croissance en 2015. Sur une plus longue période 2008-2014, les dépenses de consommation des ménages, représentant en moyenne près de 59 % du PIB, ont enregistré une croissance réelle de 4,6 % en moyenne par an, avec une contribution à la croissance de 2,7 points en moyenne. Cette évolution est attribuable à l'amélioration du revenu brut disponible des ménages en pouvoir d'achat de 4,3 % et aux effets positifs des mesures mises en œuvre visant les revalorisations salariales, la réduction de l'impôt sur le revenu, la dynamisation du marché du travail et la maîtrise du niveau des prix à la consommation.

La formation brute de capital fixe a progressé de 2,8 % en moyenne par an entre 2008 et 2014. Il représente 31,4 % du PIB, en moyenne, et contribue à hauteur de 0,9 point à la croissance économique. Depuis 2008, l'État a consenti un effort important en matière d'investissement afin de soutenir l'activité économique et accélérer la transformation

structurelle de l'économie marocaine. Le poids des dépenses d'investissement public dans le PIB est passé à 5,5 % en moyenne sur la période 2008-2014, contre une moyenne de 3,9 % sur la période 2001-2007. Elles atteignent 52,5 milliards de dirhams¹ en 2014, soit 2,5 fois celles réalisées en 2001. Le renforcement des dépenses d'investissement s'est traduit par une importante augmentation de leur part dans les dépenses globales, passant de 16,1 % en moyenne sur la période 2001-2007 à 19,6 % sur la période 2008-2014.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, la contribution du solde commercial, entre 2008 et 2014, est négative de -0,8 point en moyenne. Le poids des importations des biens et services dans le PIB s'est consolidé à 46,6 % en moyenne, contre 33,3 % pour les exportations. Cependant, la baisse des cours du pétrole et la légère reprise de l'activité mondiale a permis un rebond des exportations et une baisse des importations, allégeant ainsi le déficit de la balance commerciale de 7,9 % au troisième trimestre 2015.

La dégradation du déficit budgétaire avait poussé les autorités à mettre en place en 2009 des mesures pour les rationaliser. Ces mesures ont porté leurs fruits, puisque le solde ordinaire est redevenu positif en 2014. Le déficit budgétaire s'est réduit durant les sept premiers mois de 2015 par rapport à 2014, en raison notamment d'une réduction des dépenses ordinaires (-6,5 %) plus importante que celle des recettes ordinaires (-4,6 %).

En termes de développement humain, le Maroc a réalisé, bien avant l'échéance de 2015, la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement, tels que les cibles concernant l'éradication de l'extrême pauvreté², la lutte contre la faim, l'alphabétisation et l'éducation de base, le combat contre le VIH/sida et le paludisme, ou encore l'accès à l'eau potable. Les investissements réalisés par le pays lui ont permis de réduire sensiblement son déficit dans le domaine du développement humain, avec un indice de développement humain qui passe de 0,351 en 1980 à 0,491 en 2000, enfin à 0,617 en 2014³.

¹ Le taux de change moyen dollar des États-Unis/dirham du Maroc était de 8,458 en 2014 et de 9,794 en 2015.

² Moins de 1 dollar des États-Unis par jour.

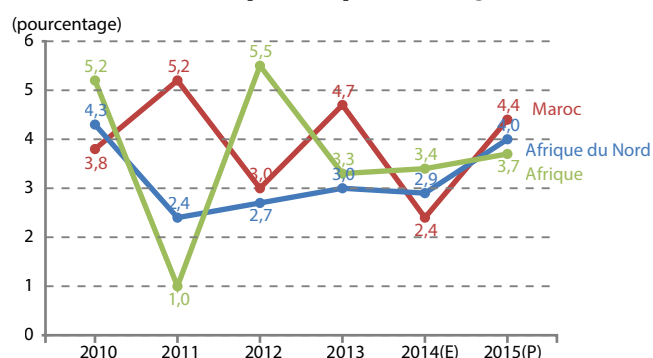
³ *Rapport sur le développement humain*, Programme des Nations Unies pour le développement (2014).

CONTEXTE NATIONAL ET SOUS-RÉGIONAL

La région est confrontée à de nombreux défis, tant économiques et sociaux que politiques. Sur ce dernier plan, la majorité des pays ont été affectés par une forte instabilité. Cette instabilité politique a eu des répercussions importantes sur les économies de la région, dont la croissance est tombée de 4,3 % en 2010, à 2,4 % en 2011 (voir figure 1).

Les événements politiques et sociaux qui ont débuté en 2011 ont plongé la Tunisie, l'Égypte et la Libye dans une période d'incertitudes. L'Égypte et la Tunisie, bien qu'encore marquées par une situation sécuritaire fragile, ont entrepris des réformes politiques qui ont débouché sur des élections présidentielles marquant un retour à une certaine stabilité politique. En Égypte, cette relative stabilité a permis un retour de la croissance. La Libye est encore en proie à des tiraillements politiques

Figure 1: Taux de croissance au Maroc, en Afrique du Nord et en Afrique (en pourcentage)



Sources: Données compilées des administrations nationales, Croissance Afrique, Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, octobre 2015, Croissance Afrique du Nord, calcul CEA.

qui limitent considérablement ses perspectives de développement. En 2009, la Mauritanie a réussi à restaurer une stabilité politique qui lui a permis d'enregistrer un taux de croissance moyen de 5,5 % sur la période 2010-2015.

Le Maroc et l'Algérie demeurent à l'abri de bouleversements politiques majeurs. Cependant, l'ensemble des pays souffrent d'un déficit de bonne gouvernance. L'instabilité politique est à lier à une mauvaise gouvernance, notamment économique, qui constitue indéniablement un frein au développement de la région. Selon l'indice Mo Ibrahim⁴, seule la Tunisie (8^e rang) est classée parmi les quinze premiers pays africains. Le Soudan et la Mauritanie sont respectivement à la 51^e et 50^e place. Le Maroc arrive à la 16^e place et l'Algérie à la 20^e.

En termes d'efficacité de la régulation publique (sur une échelle de 1 à 100, 100 étant la meilleure performance), selon l'indice de bonne gouvernance de la Fondation Mo Ibrahim⁵, aucun progrès notable n'a été accompli depuis 2010. Seul le Maroc obtient un score supérieur à 50 en 2014. En termes d'efficacité de l'État, peu de progrès à signaler, avec même une baisse de performance pour l'Égypte et la Tunisie. Aucun pays n'obtient un indice supérieur à 50, le score le plus élevé revenant à la Tunisie (49), suivie du Maroc (48). Enfin, la corruption continue d'être un enjeu important pour les économies de la région. Tous les pays obtiennent un score inférieur à 4, selon l'indice de Transparency International (sur

⁴ www.moibrahimfoundation.org.

⁵ www.govindicators.org.

une échelle de 0 à 10, 0 étant le bas de l'échelle). En termes de contrôle de la corruption, les progrès réalisés sont insuffisants, aucun pays ne dépasse le score de 50.

Les économies de la région demeurent insuffisamment diversifiées, notamment en termes d'exportations. Leur croissance est tributaire de secteurs primaires ou de ressources naturelles. L'Algérie, le Soudan, la Mauritanie et dans une moindre mesure l'Égypte, ont des exportations extrêmement concentrées dans des produits à faible valeur ajoutée: au Soudan, le pétrole, l'or et l'élevage représentent 77 % des exportations; en Algérie, les hydrocarbures représentent 95 %; en Mauritanie, or, pêche et fer 78 %; et en Égypte, le fuel, le pétrole et ses dérivés 48 %. À l'opposé, le Maroc et la Tunisie ont réussi à relativement diversifier leurs exportations. Les biens d'équipement représentent plus de 16 % des exportations dans les deux pays, et les biens de consommation plus de 32 %.

Le développement du secteur privé demeure un enjeu de taille pour les économies d'Afrique du Nord, et le climat des affaires est l'un des chevaux de bataille des gouvernements de la région dans ce domaine. Seuls le Maroc et la Tunisie ont un classement inférieur à 100 selon l'indice de la facilité à faire des affaires (*Doing Business*) de la Banque mondiale pour 2016. L'Algérie et l'Égypte ont régressé dans le classement en 2015. La Mauritanie

a fait des efforts importants pour améliorer l'environnement des affaires à partir de 2013, notamment en matière de création d'entreprises et d'accès au crédit. Le Gouvernement mauritanien a adopté une nouvelle feuille de route pour l'indice 2015.

Cette insuffisante diversification économique pèse également sur les ressources à la disposition des gouvernements pour soutenir le développement économique et social. Pour la majorité des pays de la région, le budget de l'État dépend d'un nombre limité de secteurs et de ressources volatiles. Des progrès ont été accomplis pour améliorer la gestion des finances publiques et diversifier les ressources, notamment fiscales, mais beaucoup reste encore à faire. Le poids des recettes fiscales dans le produit intérieur brut (PIB) est d'environ 19 % dans tous les pays, sauf le Soudan (7,3 %).

Enfin, le chômage est un problème endémique dans les pays de la région, le taux de chômage dépassant les 10 % dans la majorité des pays. Le chômage affecte davantage les jeunes, leur taux de chômage dépassant 25 % dans l'ensemble des pays, excepté le Maroc (19,3 % en 2013).

Sur le plan de l'intégration économique, la région demeure faiblement intégrée: seulement 4 % des exportations et des importations sont intra-régionales.

Encadré 1: Intégration régionale

En termes d'intégration régionale, le Maroc se classe 2^e dans l'Union du Maghreb arabe, (UMA) mais 17^e dans la Communauté des États sahélo-sahariens en matière d'intégration commerciale ; 2^e dans l'UMA et 3^e dans la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) en ce qui concerne l'intégration productive, selon l'indice d'intégration régionale en Afrique produit par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) (voir tableau 1). Ces classements témoignent des défis que doit relever le pays pour diversifier ses exportations vers l'Afrique subsaharienne, bien qu'il entreprenne des efforts dans ce sens.

L'indice d'intégration régionale en Afrique a été conçu par la Commission économique pour l'Afrique pour évaluer le respect par chaque pays africain des engagements pris dans le cadre des initiatives d'intégration panafricaines. À travers les dimensions qu'il aborde, les États pourront identifier notamment les domaines dans lesquels des efforts devront être davantage fournis. Il couvre les dimensions suivantes: i) la libre circulation des personnes; ii) l'intégration commerciale; iii) l'intégration productive; iv) les infrastructures et les interconnexions régionales; et v) l'intégration financière et la convergence des politiques macroéconomiques. Une description technique de cet indice se trouve sur le site de la CEA via le lien www.uneca.org.

Tableau 1: Performance du Maroc par rapport aux différentes dimensions de l'indice d'intégration régionale en Afrique

Performance globale				
9 ^e dans la CEN-SAD (score : 0,45), 1 ^{er} dans l'UMA (score : 0,58). *				
Libre circulation des personnes – 18 ^e dans la CEN-SAD (score : 0,33), 4 ^e dans l'UMA (score : 0,33). Le pays le plus performant dans l'UMA est l'Algérie (score : 0,8).	Intégration commerciale – 17 ^e dans la CEN-SAD (score : 0,32), 2 ^e dans l'UMA (score : 0,79). Le pays le plus performant dans l'UMA est la Tunisie (score : 0,97).	Intégration productive – 3 ^e dans la CEN-SAD (score : 0,54), 2 ^e dans l'UMA (score : 0,59). Le pays le plus performant dans l'UMA est la Tunisie (score : 0,67).	Infrastructures – 2 ^e dans la CEN-SAD (score : 0,54), 1 ^{er} dans l'UMA (score : 0,67).	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques 11 ^e dans la CEN-SAD (score : 0,49), 1 ^{er} dans l'UMA (score : 0,5).

Libre circulation des personnes

Pour cet aspect, les pays africains sont notés selon deux indicateurs: la part des protocoles sur la libre circulation des personnes au niveau des CER ratifiés et le nombre d'autres pays africains dont les ressortissants sont autorisés à entrer sans visa ou avec un visa à l'arrivée. Le Maroc obtient des résultats moyens pour cet aspect. Selon les sources consultées, il permet aux ressortissants de 25 pays africains d'entrer sans visa ou avec un visa à l'arrivée. Le Maroc a ratifié l'outil de l'UMA et de la CEN-SAD.

Intégration commerciale

L'Indice comprend trois indicateurs concernant l'intégration commerciale, c'est-à-dire les tarifs douaniers moyens sur les importations intra-CER et les importations

et exportations de marchandises intra-CER. Le commerce de service n'est pas inclus en raison du déficit de données sur ce type de commerce au sein de l'Afrique. À l'examen de ces indicateurs, l'on note que le Maroc a mis en place des tarifs douaniers proches du taux zéro sur les importations de l'UMA, avec un tarif moyen de seulement 0,01 % selon les dernières données disponibles. Néanmoins, ses échanges commerciaux avec le reste de l'UMA sont assez faibles. Ses importations ne représentent que 1,5 % de son PIB en 2013, celles provenant de la CEN-SAD s'élèvent à seulement 0,8 %. Pour comparaison, les biens importés par la Tunisie (UMA) comprennent 4 % de son PIB, et ceux du Mali (CEN-SAD) représentent 15 % de son PIB. Les exportations du Maroc représentent environ 0,5 % de son PIB pour l'UMA et 1 % pour la CEN-SAD.

Ces résultats sont faibles par rapport à ceux de la Tunisie (UMA), dont les exportations représentent environ 3 % de son PIB, ainsi qu'à ceux du Togo (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) qui représentent environ 11 % du PIB.

Intégration productive

Le Maroc est le 6^e pays africain le mieux classé concernant l'indice de complémentarité du commerce de marchandises de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ce qui indique que sa production est relativement spécialisée pour s'intégrer aux chaînes de valeur régionales.**

Malgré une faible part des flux intra-régionaux dans le PIB marocain, on constate une bonne avancée concernant celle des biens intermédiaires. En effet, ses importations en provenance de l'UMA représentent 113 millions de dollars des États-Unis en 2013, et 218 millions de dollars des États-Unis pour la CEN-SAD. Il occupe ainsi la deuxième et cinquième position respectivement. De même, ses exportations en biens intermédiaires représentent 113 millions de dollars des États-Unis (UMA) et 326 millions de dollars des États-Unis (CEN-SAD). Il se range ainsi en deuxième et quatrième position.

Infrastructures

Le Maroc a enregistré des performances remarquables dans le secteur des télécommunications. Le Maroc est le 2^e pays africain le plus rapide après le Kenya (21 mégaoctets), ce qui est important pour les communications internationales, notamment pour soutenir le commerce de services.

Depuis 2004, le Maroc s'est doté d'un ensemble de dispositifs afin de développer le secteur des technologies de l'information et des communications, notamment les infrastructures, dont des notes d'orientations générales et un Plan Maroc numérique en 2013. Les réformes mises en œuvre à travers ces dispositifs ont amélioré sensiblement l'accessibilité des usagers aux nouvelles technologies de l'information et

des communications et donné au Maroc une position de premier plan dans le domaine des technologies de l'information. Les diverses organisations non gouvernementales ont constitué de véritables feuilles de route pour toutes les parties prenantes aussi bien les opérateurs privés que publics. Les réformes ont permis d'obtenir des résultats substantiels avec un parc fixe et mobile de 34 millions d'abonnés et 2 millions d'abonnés à Internet. Pour maintenir cette dynamique et garder son premier rang, l'Agence nationale de régulation des télécommunications a par ailleurs adopté en 2013, le Plan national pour le développement du haut et très haut débit.

Ce plan vise à généraliser à l'horizon 2022 l'accès aux services de télécommunications à haut débit à l'ensemble de la population du pays, avec pour objectifs:

- d'assurer l'accès au haut débit de la totalité de la population (au minimum 2 MB/s) au plus tard dix ans après la mise en œuvre du Plan;
- de s'assurer que tous les services publics administratifs, particulièrement ceux situés dans les zones éloignées ou peu rentables, ont accès à l'Internet haut débit (au minimum 2 MB/s) au plus tard cinq ans après la mise en œuvre du Plan.

La mise en œuvre de ce nouveau plan en 2014 a favorisé un développement de l'infrastructure technique permettant un accroissement rapide de l'usage d'Internet. Ainsi, la bande passante Internet internationale a connu une croissance annuelle de 9,22 %, passant de 412 GB/s en 2013 à 450 GB/s en 2014. En termes de capacité de production d'électricité nette par personne, le Maroc est le neuvième pays africain.

Dans l'ensemble, le Maroc semble assez performant en termes d'intégration régionale. Cependant, afin d'accroître son intégration avec le reste de la sous-région, il faudrait qu'il améliore sa performance en matière de libre circulation des personnes.

* Un système comparant les résultats de tous les pays africains en termes d'intégration régionale est en cours d'élaboration et sera inclus dans la prochaine mise à jour du présent profil de pays.

** Calculé en faisant la moyenne des quantités suivantes: la complémentarité commerciale du Maroc avec les pays de la Communauté des États sahélo-sahariens et de l'Union du Maghreb arabe.

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

3.1 Croissance économique

L'activité économique repart à la hausse, dopée par les performances agricoles et la bonne tenue de l'industrie.

L'année 2014 a été marquée par un recul de la valeur ajoutée agricole⁶ (-2,5 %) et une légère reprise de la valeur ajoutée des activités non agricoles (+3,1 %). La croissance, qui s'est établie à 2,4 % (contre 4,4 % en 2013, voir figure 2) a été soutenue par la consolidation de la demande intérieure et par l'amélioration de la demande mondiale adressée au Maroc⁷

En 2014, les secteurs secondaire et tertiaire ont contribué positivement à la croissance (respectivement de 0,4 % et 3,2 %), du fait d'une reprise dans le secteur minier et le secteur du bâtiment et des travaux publics, une consolidation de la croissance des industries manufacturières, notamment celles de l'agroalimentaire, de l'automobile et de l'aéronautique, et une amélioration des activités des services marchands. Le secteur des services a en effet bénéficié de la consolidation des performances des activités touristiques, de l'accroissement des activités de télécommunications et du raffermissement des services aux entreprises. Malgré une baisse de -3,5 % au quatrième trimestre 2014, la valeur ajoutée de l'industrie extractive a enregistré une hausse

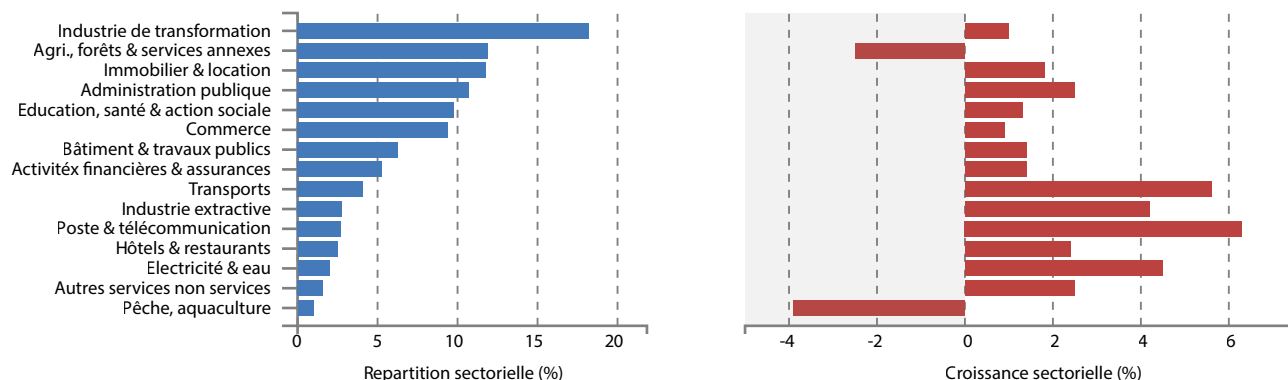
trimestrielle moyenne de 4,4 %. Le secteur des postes et télécommunications a vu sa valeur ajoutée augmenter en moyenne de 6,4 % trimestriellement. Les industries de transformation ont par contre enregistré la progression la plus faible, avec moins de 1 % en moyenne trimestrielle (voir figure 2).

En termes de transformation structurelle, en un peu plus de 30 années, la part du secteur tertiaire dans le PIB est passée de 52 % à 60 %. Par ailleurs, grâce à des efforts importants pour moderniser l'industrie et attirer les investissements directs étrangers (IDE) dans l'industrie, le secteur a enregistré une croissance de sa valeur ajoutée de 6,2 % en moyenne sur la période 2006-2013, contre seulement 2,5 % sur la période 1998-2005. À partir de 2005, l'évolution de l'industrie est marquée par une mutation structurelle avec un essoufflement des secteurs traditionnels, comme le textile-habillement, en faveur de l'émergence de nouveaux métiers dans l'automobile et l'aéronautique. Le poids du textile-habillement dans la valeur ajoutée globale est passé de 4,5 % à 2,7 % entre 2000 et 2013. Le secteur de l'industrie contribue ainsi à hauteur de 15,5 % au PIB à prix courants en 2014, et pourvoit 1,2 million d'emplois, soit 11,4 % de la population active occupée. L'industrie agroalimentaire occupe une place importante dans l'industrie avec une contribution de près de 30 % à la valeur ajoutée industrielle, de 23 % à l'emploi et de 12 % aux exportations industrielles. Fort des résultats du Pacte émergence, le Gouvernement a lancé en avril 2014 un programme d'accélération industrielle 2014-2020 afin de donner une nouvelle impulsion

⁶ Éléments du budget économique exploratoire 2015, Haut-Commissariat au Plan, octobre 2015 et Note de conjoncture du MFE octobre 2015.

⁷ Sauf indication contraire, les données relatives à la section performance économique proviennent des notes de conjoncture du dernier trimestre 2015 du Haut-Commissariat au Plan et du Ministère de l'économie et des finances.

Figure 2: Répartition (en pourcentage du PIB) et croissance réelle de la valeur ajoutée (en pourcentage) par secteur d'activité (2014)



Source: Données compilées des administrations nationales (Direction de la comptabilité nationale, Haut-Commissariat au Plan), 2015.

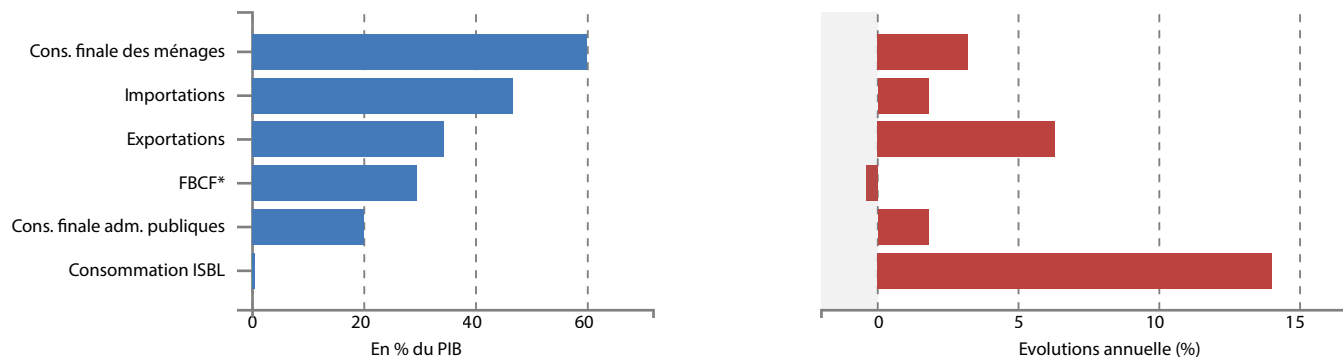
à l'ensemble du secteur industriel en axant le développement industriel notamment sur les nouveaux métiers mondiaux du Maroc. Il s'agit d'une feuille de route précise qui assigne au secteur trois objectifs majeurs à l'horizon 2020: la création d'un demi-million d'emplois, provenant à parts égales des investissements directs étrangers et du tissu industriel national rénové; l'accroissement de la part industrielle dans le PIB de 9 points, passant de 14 % à 23 % en 2020; et l'amélioration de l'équilibre de la balance commerciale.

Du côté de la demande globale, la consommation finale a contribué à hauteur de 2,3 points de

base à la croissance en 2014 (voir figure 3), et la demande extérieure nette à hauteur de 1,2 point. La consommation des ménages a été tirée par une relative amélioration des revenus des ménages qui ont bénéficié des envois de fonds des Marocains résidant à l'étranger, de l'amélioration de la situation du marché du travail et d'une évolution relativement bonne de l'encours des crédits à la consommation.

La formation brute de capital fixe (FBCF) a baissé de -0,4% en 2014, contre +0,2% en 2013, et a contribué pour -0,1% à la croissance (contre -0,5% en 2013, voir figure 3).

Figure 3: Répartition (en pourcentage du PIB) et croissance réelle (en pourcentage) des composantes du PIB, approche demande, en 2014



*FBCF: Formation brute de capital fixe

Source: Données compilées des administrations nationales (Direction de la comptabilité nationale, Haut-Commissariat au Plan), 2015.

Face à une demande extérieure encore incertaine, les entreprises ralentissent leurs investissements. Alors que les exportations de produits manufacturés enregistraient une croissance de 35,5 % en 2010 et 16,7 % en 2011, celle-ci est tombée à moins de 6 % en 2012, et à -0,6 % en 2013. En 2014, les exportations de produits manufacturés ont progressé de 12,5 %.

En 2015, la valeur ajoutée agricole enregistre une hausse remarquable, avec une croissance estimée à 12 % au premier trimestre (contre -1,6 % au premier trimestre 2014). Le PIB non agricole a légèrement décéléré de 3,4 % à 3,1 %. Au troisième trimestre 2015, les branches hors agriculture ont enregistré une croissance de leur valeur ajoutée de 1,8 %, après une hausse de 1,6 % au second trimestre. Les activités les plus dynamiques sont l'électricité et les services, hors tourisme. Le secteur de l'énergie électrique a en effet enregistré une hausse en volume de 7,1 % en un an au premier semestre 2015, après une progression de 5,6 % un an auparavant.

Le volume des arrivées touristiques est en baisse de 2,9 % au premier semestre 2015, par rapport au premier semestre 2014.

Du côté de la demande, la croissance en 2015 sera encore tirée par la demande finale (+3,8 %

au deuxième trimestre en glissement annuel), dopée par la hausse des revenus agricoles, la hausse des transferts des Marocains résidant à l'étranger (+6,5 % au deuxième trimestre en glissement annuel), la hausse de la création d'emplois rémunérés et la progression du crédit à la consommation (bien qu'à un rythme plus faible qu'en 2014).

La demande extérieure devrait contribuer positivement à la croissance, avec un rebond des exportations et une poursuite de la baisse des importations. La demande extérieure adressée au Maroc devrait enregistrer une hausse de 3 % en 2015, avec un effet positif sur le solde commercial. Au troisième trimestre 2015, le déficit commercial s'est ainsi réduit de 7,9 %.

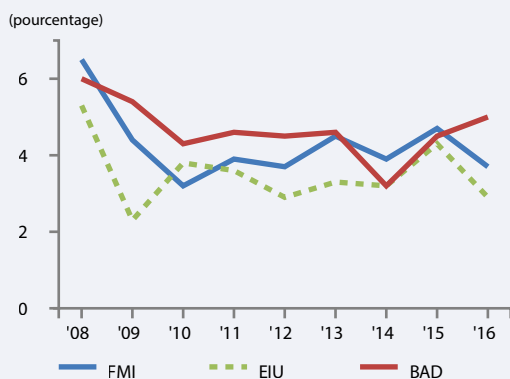
Ces évolutions permettent de tableur sur une croissance estimée à 4,4 % en 2015 (Haut-Commissariat au Plan, septembre 2015).

Sur le front de l'emploi, le taux de chômage a enregistré sa troisième hausse annuelle consécutive en 2014, atteignant 9,9 %, contre 9,2 % en 2013 (avec une hausse de 0,8 point en milieu urbain s'établissant à 14,8 %).

Encadré 2 : Prévisions pour l'économie marocaine

L'évaluation de la qualité des prévisions vise à renseigner les décideurs politiques sur la pertinence des projections des agrégats macroéconomiques effectuées par les structures nationales et internationales, en vue de leur fournir des meilleures orientations dans la formulation et la mise en œuvre de leurs stratégies de développement. Au nombre des institutions qui font des prévisions sur la croissance économique au Maroc, il y a la Banque africaine de développement, l'*Economist Intelligence Unit (EIU)* et le Fonds monétaire international (FMI).

Figure 4: Prévisions du taux de croissance du PIB

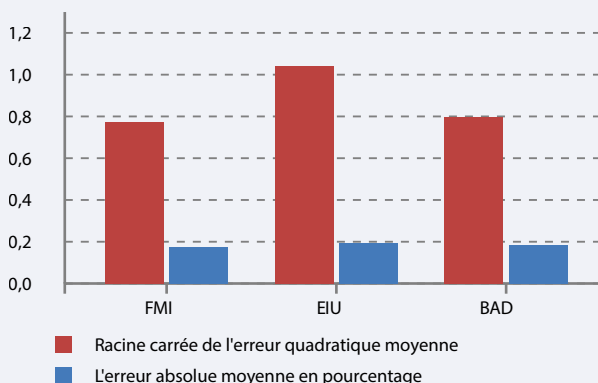


Source: Calculé par la CEA

Quel est le niveau de précision de ces prévisions? La racine carrée de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne en pourcentage sont des mesures communes pour évaluer la précision des prévisions. Plus ces mesures sont élevées, moins précises sont les prévisions. De manière générale, plus la valeur de ces erreurs est élevée, moins précises

Les prévisions les plus optimistes pour 2014 ont été faites par le Fonds monétaire international (3,9 %), alors que la Banque africaine de développement et l'*Economist Intelligence Unit (EIU)* tablent sur une croissance de 3,2 % (voir figure 4). Les prévisions de toutes ces organisations tournent globalement autour de 2,1 % pour la période 2008-2014. Toutefois 2008 constitue une exception. Cette année-là, les prévisions les plus optimistes tournaient autour de 6,5 % (FMI), comparé aux 5 % de l'*Economist Intelligence Unit (EIU)*.

Figure 5: Précision des prévisions



sont les prévisions. L'analyse de la CEA montre que les prévisions les plus précises faites dans la période 2008-2014 étaient celles du Fonds monétaire international (voir figure 5). Toutefois, la marge d'erreurs relative aux estimations est faible. Ce qui confirme que les trois institutions ont fait des prévisions avec des précisions similaires.

3.2 Politique budgétaire et politique d'endettement

La dégradation de la situation des finances publiques à partir de 2010 a amené les pouvoirs publics à mettre en œuvre des mesures pour assainir les finances publiques. Un ajustement budgétaire a été opéré à partir de 2013, réduisant le déficit

budgétaire (hors privatisation) de 2,1 et 0,2 points du PIB en 2013 et 2014, respectivement (voir figure 6). Le solde ordinaire est redevenu positif en 2014, marquant un retournement de situation.

Le déficit budgétaire s'est réduit durant les sept premiers mois de 2015 par rapport à 2014 en raison

d'une réduction des dépenses ordinaires (-6,5 %) plus importante que celle des recettes ordinaires (-4,6 %)⁸. Les recettes ordinaires ont atteint 120,6 milliards de dirhams à fin juillet 2015. La baisse des recettes ordinaires s'explique essentiellement par une baisse des recettes non fiscales, alors que le repli des recettes fiscales (qui atteignent 105 milliards de dirhams) s'élève à -0,3 %.

Les recettes des impôts directs se sont accrues de 1,6 % pour atteindre 46,7 milliards de dirhams. Les recettes indirectes ont quant à elles reculé de -2,1 % pour s'établir à 44,3 milliards de dirhams. Cette baisse est essentiellement imputable à la baisse des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée, qui atteignent 30,4 milliards de dirhams, en recul de 2,3 %. Cette baisse provient du recul des importations, imputable notamment à la baisse de la facture énergétique.

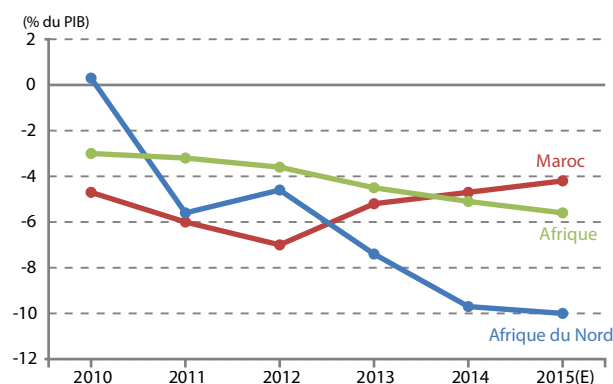
Les dépenses ordinaires ont baissé sous l'effet d'une réduction de 56,4 % de la charge de compensation, pour atteindre 9,3 milliards de dirhams. Ce recul est principalement le fait de la décompensation de l'essence et du fuel à partir de janvier 2014, et de celle du gasoil en janvier 2015. À contrario, la charge de la dette a augmenté de 22,4 % pour atteindre environ 18 milliards de dirhams.

Les dépenses de biens et services ont augmenté de 0,5 % en glissement annuel par rapport à juillet 2014, totalisant 92,1 milliards de dirhams.

Enfin, les dépenses d'investissement enregistrent une hausse de 2 % pour atteindre 32 milliards de dirhams.

En conséquence, le déficit budgétaire s'élève à 23,6 milliards de dirhams, contre 31,7 milliards une année auparavant.

Figure 6: Soldes globaux du Trésor en pourcentage du PIB (2011-2015)



Sources: Données du Ministère de l'économie et des finances, mai 2015 et estimations Fonds monétaire international, février 2015.

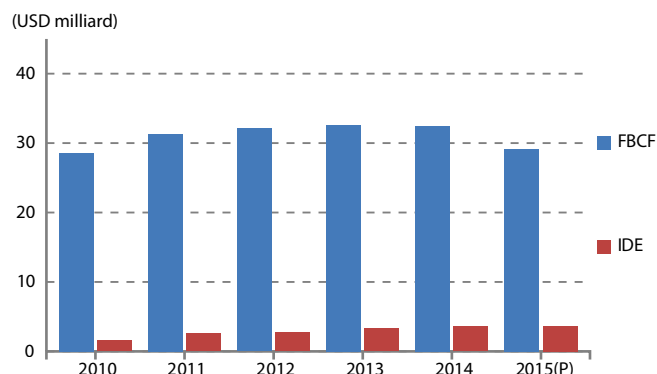
Compte tenu de ces évolutions, la dette intérieure atteint 470 milliards de dirhams à fin juillet 2015, en hausse de 6,1 % par rapport à fin juillet 2014. La dette extérieure a atteint 140 milliards de dirhams fin juin 2015, soit une baisse de -0,6 % par rapport à fin décembre 2014. Les dettes intérieure et extérieure rapportées au PIB sont passées de 35,6 % du PIB à 48,1 % du PIB et de 10,5 % du PIB à 15,2 % du PIB, respectivement au cours de la période 2009-2014.

En ce qui concerne l'investissement total, il a interrompu sa hausse annuelle entamée depuis 2010 pour connaître un fléchissement en 2014, s'établissant à 32,5 milliards de dollars des États-Unis contre 32,6 milliards de dollars des États-Unis en 2013 (figure 7). Cette tendance devrait se poursuivre en 2015 avec une baisse plus significative, annoncée à 29,2 milliards de dollars des États-Unis. Ces tendances brutes sont également confirmées par le taux d'investissement qui passe ainsi de 30,3 % du PIB en 2013 à 29,4 % en 2014 et devrait s'établir à 28,5 % en 2015 (figure 9).

La baisse de l'investissement est le résultat d'une baisse plus importante de l'investissement national dans la mesure où, sur la même période, les investissements directs étrangers ont connu une légère amélioration passant de 3,3 milliards de

8 Sauf indication contraire, les chiffres de cette partie proviennent de la note de conjoncture du Ministère de l'économie et des finances, novembre 2015.

Figure 7: Évolution de l'investissement, formation brute de capital fixe et investissement directs étrangers (en milliards de dollars des États-Unis)

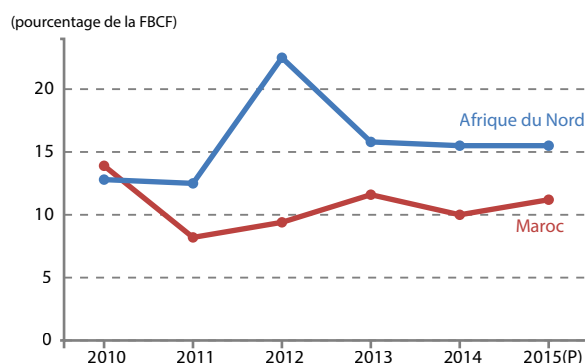


Sources: Données du Ministère de l'économie et des finances et Economist Intelligence Unit, octobre 2015.

dollars des États-Unis à 3,58 milliards de dollars des États-Unis en 2014 et sont estimés à 3,7 milliards des États-Unis en 2015. La faiblesse relative de la part des investissements directs étrangers dans l'investissement au Maroc (10,3 % en 2014 et 11 % en 2015, voir figure 8) a permis que la bonne tenue relative des investissements directs étrangers maintienne l'investissement dans sa tendance haussière. Cette faiblesse, qui semble être une constante depuis 2010, affichant des valeurs en dessous de la moyenne de l'Afrique du Nord, est toutefois en amélioration constante d'une année à l'autre. On devrait ainsi s'attendre à ce que les investissements directs étrangers représentent 12,7 % en 2015 contre 11 % en 2014. Et si cette tendance se poursuit, un rattrapage de la moyenne nord-africaine qui stagne autour de 15,5 % devrait se réaliser au bout de quelques années.

Les investissements directs étrangers ont baissé de 4,2 % du PIB au cours de la période 2000-2007 à 3,9 % durant la période 2008-2014. En termes de répartition géographique, la France est le premier pays investisseur au Maroc. Toutefois, sa part a baissé de 43,1 % entre 2000 et 2007 à 39,2 % entre 2008 et 2013. Cette réduction s'est faite au profit d'autres pays, comme les Émirats arabes unis (5,3 %

Figure 8: Investissements directs étrangers en pourcentage de la formation brute de capital fixe

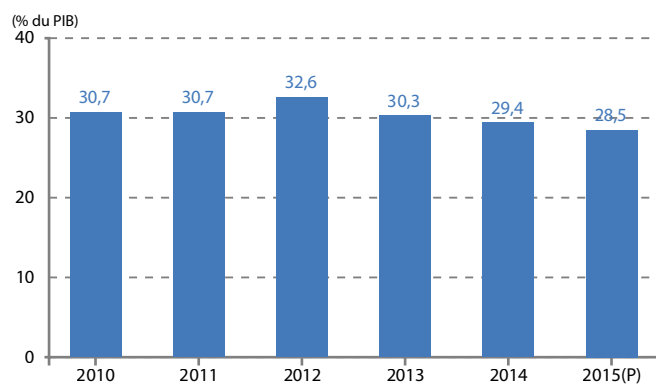


Sources: Données du Ministère de l'économie et des finances, du Fonds monétaire international et de l' Economist Intelligence Unit, septembre 2015.

entre 2008 et 2013 contre 2,5 % entre 2000 et 2007), l'Arabie saoudite (3,7 % contre 1,9 %) et le Koweït (0,9 % contre 0,2 %).

Le Maroc doit probablement cette évolution progressive aux incitations claires données au secteur privé non domestique à travers la Vision 2020 qui ambitionne d'attirer l'investissement direct étranger dans des secteurs tels que les composants électroniques, le textile, les services à l'étranger et le tourisme. Elle provient également de la volonté affirmée du pays de relancer une politique industrielle qui s'appuie largement sur une stratégie de développement des exportations. Sept secteurs orientés vers l'export et considérés comme stratégiques et porteurs ont été ciblés: la relocalisation des entreprises, l'automobile, l'électronique, la transformation des produits de la mer, l'aéronautique, le textile et le cuir et l'agroalimentaire. Ces sept moteurs de croissance devraient représenter 70 % de la croissance industrielle au Maroc à partir de 2015, doper la croissance annuelle du PIB de 1,6 % (soit 90 milliards de dirhams additionnels) et créer 400 000 emplois.

La plupart de ces secteurs et notamment l'automobile devront continuer de bénéficier des

Figure 9: Évolution du taux d'investissement

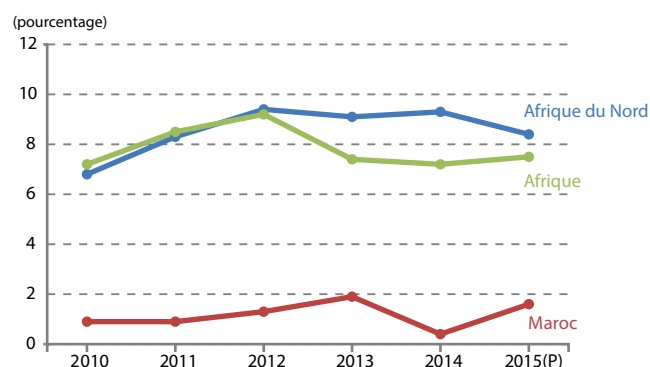
Source: Auteurs, compilé à partir des données du Ministère de l'économie et des finances, mai 2015.

injections de capitaux de l'extérieur, même si le développement d'activités connexes peut et devrait affecter positivement l'investissement national.

3.3 Politique monétaire

Même si elle demeure contenue, on observe une tendance haussière de l'inflation depuis le début de l'année 2015. L'inflation a atteint 2,4 % en juillet, contre 1,5 % au premier trimestre et 2 % au second trimestre 2015. En moyenne sur les 7 premiers mois de l'année, la hausse des prix s'est accélérée de 1,8 %, contre 0,5 % sur la même période en 2014. Cette hausse est essentiellement imputable à la volatilité des prix des produits alimentaires, au relèvement des prix du tabac. L'inflation sous-jacente est passée de 1,3 % à 1,5 % entre le premier et le second trimestre. Au total l'inflation est projetée à 1,6 % en 2015, contre 1,77 % en 2014 (voir figure 10).⁹

L'inflation des biens non échangeables a atteint 1,3 % en moyenne entre avril et juillet 2015, contre 1,1 % au premier trimestre. L'inflation des biens échangeables s'est accrue de 1,6 % à 1,7 %.

Figure 10: Taux d'inflation annuels au Maroc et en Afrique du Nord (2010-2015, en pourcentage)

Sources: Données nationales (questionnaire du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, sites Web officiels), Fonds monétaire international et Economist Intelligence Unit, septembre 2015.

La Banque du Maroc a abaissé son taux directeur à 2,5 %, en deux étapes de 25 points de base chacune, en septembre et en décembre 2014. Ce taux est resté stable depuis lors, reflétant à la fois l'évolution des agrégats monétaires et des facteurs inflationnistes, et le besoin de soutenir la croissance.

Le rythme de croissance de la masse monétaire, mesurée par M3, a baissé de 6,2 % en moyenne au cours du deuxième trimestre à 5,3 % à fin juillet et devrait s'élever à 5 % en 2015. Ce rythme de progression modéré n'a pas d'effet inflationniste.

La progression du crédit à l'économie devrait se situer à 3 % en 2015, en raison d'un ralentissement du crédit à la consommation et aux équipements. Le crédit à la consommation a enregistré une hausse de 5,7 % à fin juillet 2015, contre 7,1 % un an auparavant. Le crédit à l'équipement a augmenté de 1,6 %, contre 5,2 % un an auparavant.

S'agissant des liquidités bancaires, elles ont augmenté de 5,9 milliards de dirhams en moyenne en juillet et août par rapport au deuxième trimestre, et les interventions de la Banque du Maroc ont été réduites à 36,3 milliards de dirhams en moyenne.

⁹ Ministère de l'économie et des finances, Note de conjoncture, janvier 2016.

En ce qui concerne l'évolution des taux d'intérêt, le taux moyen des dépôts à 6 mois et 12 mois est en baisse à 3,68 % en juillet, contre un niveau moyen de 3,71 % au deuxième trimestre 2015. Les taux sur le marché primaire des bons du trésor ont baissé au troisième trimestre 2015 (-9 points de base pour les maturités à 52 semaines et à 5 ans, -14 points pour les bons à 2 ans, et enfin -27 points pour les maturités à 10 ans).

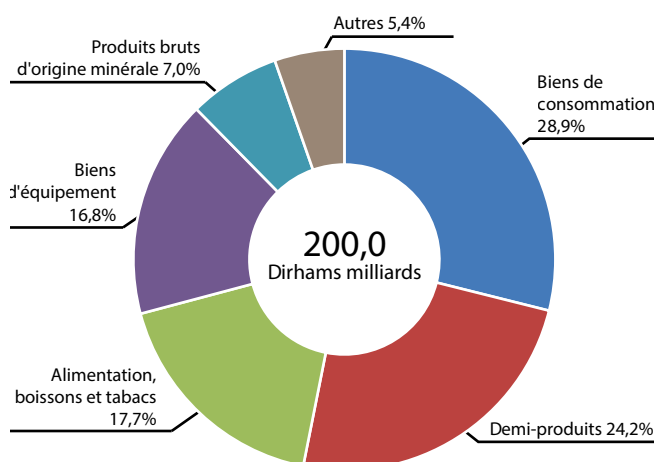
Le taux de change effectif du dirham s'est déprécié au deuxième trimestre 2015 de 0,76 % en termes nominaux et de 1,89 % en termes réels, en raison d'un différentiel d'inflation en faveur du Maroc.

3.4 Balance des paiements et commerce extérieur

La structure des exportations marocaines a connu une évolution notable entre 1998 et 2014, marquant la transformation structurelle en cours. La part des machines et matériel de transport est passé de 8,8 % en 1998 à 29,2 % en 2014, en raison notamment de la hausse des exportations du secteur automobile. Les parts des industries extractives et des produits chimiques se sont renforcées, pour atteindre respectivement 12,8 % et 16,6 % des exportations en 2014, contre 11,7 % et 12,6 % en 1998, grâce au dynamisme des exportations des phosphates et dérivés. Sans surprise, celle des vêtements et des produits agricoles ont baissé pendant cette période de 35,5 % et 22,8 % respectivement à 13,9 % et 19,5 %.

Cette transformation résulte de l'orientation de l'industrie marocaine vers les nouveaux métiers mondiaux, qui a entraîné une hausse notable des exportations des produits tels que les fils et câbles pour l'électricité (dont la part a progressé de 1,7 % à 10,4 % entre 1998 et 2014). Elle provient également de l'émergence de nouveaux produits, notamment les voitures de tourisme et les aéronefs et matériel connexe et les pièces détachées,

Figure 11: Structure des exportations marocaines en 2014 (en pourcentage)



Source: Banque du Maroc, 2015.

dont les exportations ont atteint 9,6 % et 1,6 % respectivement des ventes totales du Maroc.

Les biens d'équipement représentaient près de 17 % des exportations marocaines (voir figure 11).

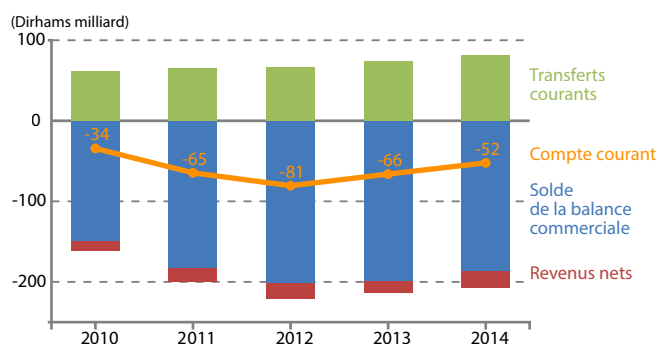
En 2014, le déficit commercial est passé à -186 milliards de dirhams¹⁰ (-6 % du PIB), contre -198,3 milliards de dirhams (-7,6 % du PIB) l'année antérieure (figure 12), permettant une amélioration du taux de couverture des importations par les exportations qui a atteint 53,4 % contre 48,4 % en 2013.

En termes de structure géographique, l'Espagne a dépassé la France au poste de premier client et fournisseur du Maroc en 2014. Elle accapare 22 % des exportations marocaines contre 20,7 % pour la France et 13,4 % des importations contre 13,3 %.

En ce qui concerne les flux financiers, les recettes de voyages ont augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 59,3 milliards de dirhams, alors que les transferts des Marocains résidant à l'étranger ont totalisé 59,1 milliards de dirhams

¹⁰ Le taux de change moyen dollar des États-Unis par rapport au dirham était de 8,458 en 2014.

Figure 12: Évolution du compte courant (en milliards de dirhams)



Source: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et Banque centrale du Maroc, 2015.

en augmentation annuelle de 2 %. Les recettes d'investissements directs étrangers ont, quant à elles, baissé de 6,7 % en passant de 39 milliards de dirhams à 36,4 milliards de dirhams.

Le déficit de la balance du compte courant est passé de 7,6 % du PIB en 2013 à 5,9 % en 2014. La baisse des cours du pétrole et la bonne campagne agricole ont contribué à l'allègement du déficit commercial, qui s'établit, fin août 2015, à 104 milliards de dirhams, en baisse importante de 20,4 % (26,7 milliards de dirhams) en glissement annuel. Le taux de couverture des importations par les exportations s'en trouve amélioré de 7,2 points pour atteindre 57,8 %. Les exportations ont augmenté de 6,6 %, alors que les importations ont baissé de 6,7 %.

L'évolution favorable des exportations est due principalement à:

- L'augmentation de la valeur des exportations des phosphates et dérivés, tirée par une amélioration des cours internationaux, de près de 18,4 % pour s'établir à 30,1 milliards de dirhams. Celles-ci représentent 21,1 % des exportations totales;
- La hausse de 15 % des exportations du secteur « automobiles », pour atteindre 30,5

milliards de dirhams, devenant par la même occasion le premier poste d'exportation du Royaume;

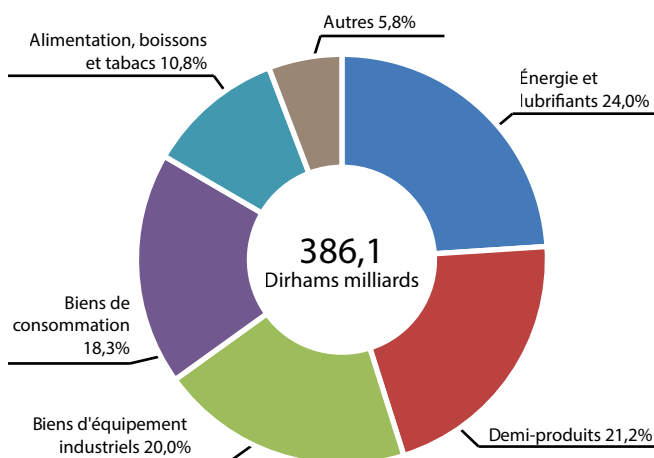
- L'augmentation des exportations du secteur « agriculture et agroalimentaires », qui s'établissent à 28,5 milliards de dirhams en augmentation de 11,8 %.

Les secteurs « textiles et cuir », « électronique » et « aéronautique » ont reculé respectivement de 1,7 % (22,4 milliard de dirhams), de 1,4 % (5,2 milliards de dirhams) et de 1,1 % (4,6 milliards de dirhams).

La baisse de la valeur des importations de 6,7 % pour s'établir à 246,5 milliards de dirhams à fin août 2015¹¹ s'explique principalement par la baisse des importations des produits énergétiques et, dans une moindre mesure, par la baisse des importations de blé. Les importations des biens d'équipement, des produits semi-finis et des produits bruts, sont en augmentation par rapport à la même période.

Les importations des produits énergétiques sont en baisse de 30 % et s'établissent à 46,1 milliards de dirhams. Les produits alimentaires, profitant d'une

Figure 13: Structure des importations marocaines en 2014 (en pourcentage)



Source: Banque du Maroc, 2015.

¹¹ Le taux de change moyen dollar des États-Unis-dirham sur les 8 premiers mois de 2015 était de 9,746.

amélioration de la campagne agricole en particulier la hausse de la production de blé, ont baissé de 14 % pour atteindre 25,1 milliards de dirhams (voir figure 13).

Sur l'ensemble de 2015, le Maroc devrait bénéficier d'une amélioration importante de son déficit commercial, tiré par les évolutions citées plus haut. Malgré le ralentissement économique du principal client commercial du pays, l'Union européenne, le maintien des prix du pétrole à un niveau plus bas, le renforcement de l'industrie marocaine dans les nouveaux métiers du Maroc et la réduction de la sensibilité de l'agriculture à la pluviométrie devraient permettre d'améliorer le solde commercial en 2016.

3.5 Compte de capital

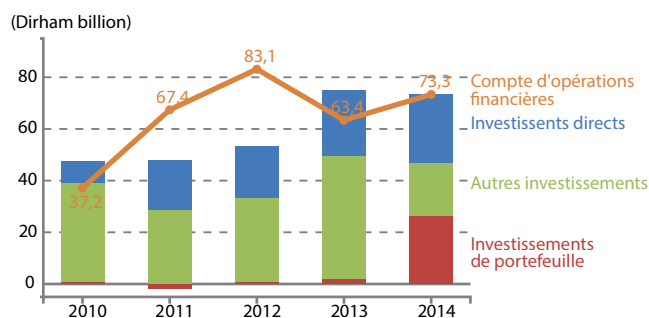
Le solde des investissements directs étrangers s'est amélioré de 21,1 % pour atteindre 19,1 milliards de dirhams à fin août 2015 (figure 14); les recettes ont augmenté de 22,8 % (24,2 milliards de dirhams) alors que les dépenses se sont accrues de 29,5 % (5,1 milliards de dirhams).

Les transferts de fonds des Marocains résidant à l'étranger ont également connu une augmentation importante de l'ordre de 5,5 % pour s'établir à 42,1 milliards de dirhams à la même période. Les recettes de voyage, pâtissant toujours des effets du ralentissement économique des principaux clients européens, ont en revanche baissé de 2,5 % pour atteindre 39,8 milliards de dirhams.

Ces évolutions devraient permettre au déficit du compte courant de passer de 5,9 % du PIB en 2014 à 3,3 % d'ici fin 2015 (Haut-Commissariat au Plan).

Dans ces conditions, les réserves de change se sont renforcées de 19,7 % à 210,2 milliards de dirhams

Figure 14: Évolution du compte des opérations financières (2010-2014, en milliards de dirhams)



Source: Banque du Maroc, 2015.

à fin août (21,5 milliards de dollars des États-Unis), soit l'équivalent de 6 mois d'importation de biens et services et devraient davantage s'améliorer pour assurer la couverture de six mois et demi d'importation d'ici à fin décembre. La réduction, en avril, du poids de l'euro dans le panier de devises du régime de change (passage de 80 % à 60 %) devrait contribuer à ralentir la chute du dirham face au dollar, quoique légèrement. Le dirham a perdu près de 15 % de sa valeur entre 2014 et fin août 2015.

L'hypothèse du maintien d'une politique monétaire accommodante en Europe et du raffermissement de la part de la Réserve fédérale se confirme, l'euro va se raffermir contre le dollar pour la période 2015-16, ce qui entraînerait une dépréciation du dirham contre le dollar américain en 2016.

Par ailleurs, les relations avec les pays du Golfe devraient continuer à bénéficier d'un climat de coopération poussé, même si les flux financiers provenant de ces pays devraient faiblir au vu des cours pétroliers. Le pays s'attend à recevoir du Conseil de coopération du Golfe 6 milliards de dirhams d'ici la fin 2015, au lieu des 13 milliards initialement espérés.

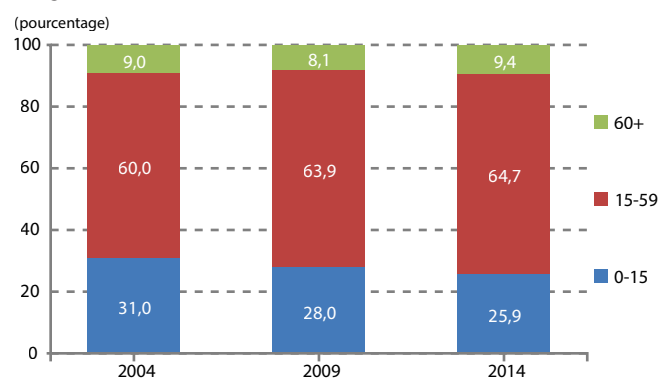
4.1 Dynamique démographique

La population marocaine s'élève à près de 33,9 millions d'habitants¹², soit une augmentation de près de 4 millions depuis le recensement de 2004. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population s'élève à 1,25 % pour la période 2004-2014, en recul de 10,4 % par rapport à la période 1994-2004.

L'indice synthétique de fécondité est passé de 7,2 enfants par femme en 1962 à 2,2 en 2014, ce qui situe le Maroc à un niveau légèrement au-dessus du seuil de renouvellement des générations (2,1 enfants par femme). Les conséquences majeures de cette transition démographique sont la baisse de la part des jeunes de moins de 15 ans dans la population totale (passée de 31 % en 2004 à 28 % en 2014, figure 15), et l'augmentation du poids de la population âgée de 60 ans et plus qui représente 9,6% contre 8,1% en 2004 (qui s'est élevée de 35 % en 10 ans, passant de 2,4 millions en 2004 à plus de 3,2 millions en 2014¹³).

Cette évolution démographique constituera à moyen et long termes un problème structurel pour les régimes des retraites et de protection sociale en général. Les projections démographiques montrent que le nombre des cotisants aux régimes de retraite diminuera par rapport aux bénéficiaires, dont le nombre est en constante évolution en raison du

Figure 15: Évolution de la population par tranches d'âge entre 2004 et 2014



Source: Haut-Commissariat au Plan, 2014b, Résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014.

vieillesse de la population. Cette tendance se vérifie actuellement car le rapport démographique global des caisses de retraite est passé de 15 actifs pour un retraité en 1980 à 5,8 actifs en 1993 et à 3,9 actifs en 2009¹⁴.

D'après la dernière édition du Rapport sur le développement humain (Programme des Nations Unies pour le développement, 2014), le Maroc se classe à la 129^e place mondiale avec un indice de développement humain de 0,617, ce qui place le pays derrière la Tunisie (90^e), l'Algérie (93^e) et l'Égypte (110^e), mais loin devant la Mauritanie (161^e) et le Soudan (166^e).

¹² Haut-Commissariat au Plan (2014b), Résultats du Recensement général de la population et de l'habitat de 2014.

¹³ Ibid.

¹⁴ Effets sur la situation financière du système de retraite et sur l'évolution macroéconomique, HCP, 2012.

Le pays a fait des investissements considérables depuis 30 ans pour améliorer les conditions de vie de la population, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'habitat, et l'accès aux services de base tels que l'eau, l'électricité, etc. Ces investissements lui ont permis de réduire sensiblement son déficit dans le domaine du développement humain, avec un Indice de développement humain qui est passé de 0,351 en 1980 à 0,491 en 2000 et enfin à 0,617 en 2014¹⁵.

Le Maroc a également réalisé, bien avant l'échéance de 2015, la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement tels que les cibles sur l'éradication de la pauvreté extrême¹⁶ la lutte contre la faim, l'alphabétisation et l'éducation de base, le combat contre le VIH/sida et le paludisme, ou encore l'accès généralisé de la population à l'eau potable.

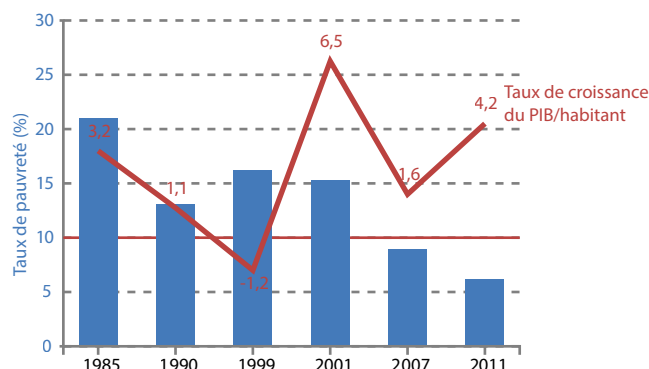
Des efforts supplémentaires sont encore nécessaires afin d'améliorer les indicateurs sur l'enseignement secondaire et universitaire, la santé maternelle et infantile et les inégalités liées au sexe, notamment en milieu rural.

4.2 Pauvreté et emploi

Le Maroc est l'un des pays d'Afrique qui, en l'espace de vingt ans, a pratiquement éradiqué la pauvreté absolue et réduit fortement la pauvreté relative¹⁷. Le taux de pauvreté extrême est de 0,1 % en milieu urbain (figure 16), et de 0,5 % en milieu rural. La pauvreté relative a, quant à elle, été réduite de plus de moitié en dix ans. En effet, entre 2001 et 2011, le taux de pauvreté relative a été réduit de 59,5 % à l'échelle nationale, passant de 15,3 % à 6,2 %¹⁸.

Le taux de chômage au Maroc a connu une légère baisse entre le premier trimestre 2014 et

Figure 16: Prévalence de la pauvreté



Source: Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2012*.

le deuxième trimestre 2015, passant de 10,2 % à 8,7 %¹⁹. L'analyse de la population active au chômage au deuxième trimestre 2015 révèle trois principales caractéristiques suivantes:

- Plus de huit Marocains sur dix (82,5 %) sont citoyens;
- Près des deux tiers des Marocains (63,2 %) sont âgés de 15 à 29 ans;
- Plus de trois Marocains sur dix (30,9 %) sont titulaires d'un diplôme de niveau supérieur.

La création d'emplois, surtout au profit des jeunes, constitue l'une des priorités du Gouvernement actuel. Ce dernier a d'ailleurs mis en place des mesures incitatives telles que les nouvelles conventions relatives à la promotion de l'emploi signées en 2015, ainsi qu'une stratégie nationale de l'emploi pour la période 2015-2025. Cinq principaux objectifs stratégiques ont été identifiés pour favoriser la dynamique de création d'emplois productifs, soit:

- Un emploi mieux intégré dans les politiques macroéconomiques et sectorielles;

¹⁵ Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport des Nations Unies sur le développement humain, 2014*.

¹⁶ Moins de 1 dollar des États-Unis par jour.

¹⁷ Moins de 2,25 dollars des États-Unis par jour.

¹⁸ Programme des Nations Unies pour le développement (2012), *Rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement*.

¹⁹ La situation du marché de l'emploi au deuxième trimestre de l'année 2015, Note HCP

- Un système de formation professionnelle continue répondant mieux aux besoins du marché du travail;
- Des politiques favorables à l'entrepreneuriat et à l'auto-emploi;
- Une gouvernance améliorée du marché du travail et de l'emploi;
- L'inclusion sociale et plus d'équité, en particulier en faveur des jeunes, des femmes et des travailleurs ruraux et informels.

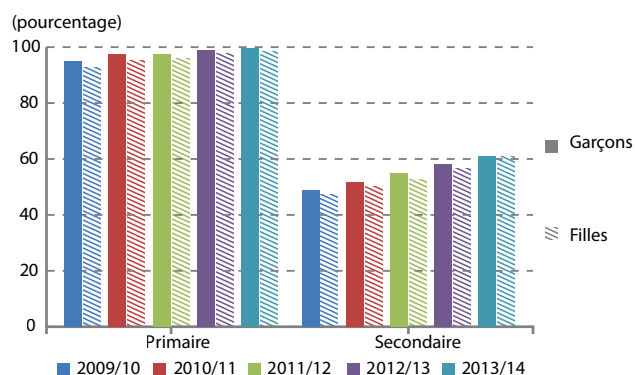
Le Gouvernement, à travers ces mesures, se fixe comme objectif de créer dans les prochaines années 200 000 emplois par an, pour parvenir à terme à un taux de chômage de moins de 4 %. La mise en œuvre de cette politique est confiée à un Comité interministériel directement placé sous l'autorité du Chef de gouvernement.

4.3 Éducation

Le pays a fortement amélioré les taux de scolarisation dans les trois cycles d'enseignement, primaire, et secondaire et supérieur. Au niveau du primaire, le taux atteint est de 99,1 % au niveau national (voir figure 17).

Les progressions les plus notables ont été observées en milieu rural, où l'indicateur est passé de 68,9 %

Figure 17: Taux net de scolarisation (en pourcentage)



Source: Haut-Commissariat au Plan, 2015.

en 2004 à 91,4 % en 2014, et pour les filles le taux est passé, durant la même période, de 77,5 % à 94 %²⁰.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, le taux a atteint une moyenne nationale de 90,4 %, et pour les filles de 86,7 %. Ces taux étaient respectivement de 60,3 % et 52,7 % en 2000-2001. En milieu rural, ce taux a atteint 75,1 % globalement et 68,9 % pour les filles en 2014-2015, contre 37,5 % et 27,9 % respectivement en 2000-2001.

Le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur est passé, pour la tranche d'âge de 19-23 ans, de 19 % en 2012 à 22 % en 2013. Les femmes représentent près de 48 % du total des étudiants de l'enseignement supérieur.

Une évaluation globale du système éducatif réalisé par le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique en décembre 2014, portant sur la période 2000-2013, a permis de faire les constats suivants:

- Crise de confiance envers l'école, son rôle, son efficacité et sa qualité, et recul de sa crédibilité;
- Mise en cause de la qualité du système éducatif en termes d'adéquation entre formation et besoins du marché de l'emploi;
- Nécessité d'une réflexion sur le rôle de l'université censée être une locomotive du développement socioéconomique du pays et un vivier pour la recherche et l'innovation technologique, en phase avec la société du savoir;
- Un système d'éducation et de formation encore imprégné de grandes inégalités sociales, territoriales (urbain-rural) et sexospécifiques.

C'est pour toutes ces raisons que le taux de chômage reste particulièrement élevé parmi les diplômés et les jeunes âgés de 15 à 24 ans (20 % au niveau national et 38,1 % dans le milieu urbain),

20 Haut-Commissariat au Plan (2014b), Résultats du Recensement général de la population et de l'habitat de 2014.

traduisant ainsi l'inadéquation structurelle du système de formation aux exigences du marché de l'emploi.

4.4 Santé

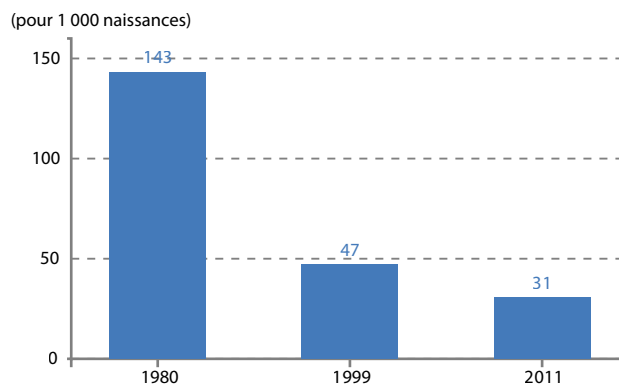
Le pays a réalisé des investissements importants dans le secteur de la santé aussi bien en termes d'infrastructures sanitaires (établissements de soins de santé de base pour 11.943 habitants), de disponibilité du personnel médical (6,2 médecins et 8,9 infirmiers pour 10 000 habitants)²¹, que pour la mise en œuvre des différents programmes de santé. L'encadrement médical poursuit sa tendance haussière avec un nombre d'habitants par médecin de l'ordre de 1 662 en 2013 contre 2 252 en 2001 à la faveur de la progression continue de l'effectif médical dont le nombre s'est accru de près de 4 % par an.

Ces efforts se sont traduits par une amélioration continue des indicateurs d'offre de soins et des indicateurs de mortalité et d'espérance de vie. Cependant, les défis restent nombreux, et essentiellement liés aux disparités relatives à l'accès aux soins en milieu urbain, rural et en zones enclavées. En effet, six régions concentrent 52 % de la capacité hospitalière pour 39 % de la population. Aussi, malgré les efforts consentis et les investissements réalisés dans ce secteur, les taux de mortalité maternelle (112 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2011²²) et infantile (30,5 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2011, voir figure 18) restent-ils anormalement élevés. Ils sont par ailleurs nettement supérieurs en milieu rural.

4.5 Inégalités régionales

Le modèle économique et de développement a certes permis une réduction très sensible de la

Figure 18: Taux de mortalité infantile



Source: Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2014.*

pauvreté absolue, mais il rencontre des difficultés pour réduire la pauvreté relative et les inégalités entre les régions. La disparité entre les taux de pauvreté et de chômage régionaux indique que les bénéfices de la croissance sont inégalement répartis entre les différentes régions. Au Maroc, on distingue les zones côtières, économiquement plus dynamiques, moins touchées par la pauvreté et les zones montagneuses, ainsi que les régions arides du sud qui regroupent la plupart de la population vivant sous le seuil de pauvreté. La région du Grand Casablanca, qui ne représente que 0,23 % du territoire national, accueille 15 % de la population totale, et contribue à hauteur de 30 % au PIB national²³.

4.6 Urbanisation

Au Maroc, le taux national d'urbanisation a franchi le seuil des 60 %. Ce phénomène trouve son explication, dans l'accroissement démographique naturel, d'une part dans l'exode rural, la création de nouveaux centres urbains et l'extension des périmètres urbains des villes, de l'autre. Les sept grandes villes du pays abritent environ le quart de la

²¹ Organisation mondiale de la Santé, *Statistiques mondiales de la santé 2015*, données de 2013.

²² Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2012.*

²³ Classement général de la compétitivité économique des villes au Maroc, 2011.

population (24,9 %), ce qui représente 41,3 % de la population urbaine.

Cependant, le pays fait des efforts pour rattraper les retards de développement entre régions rurales et urbaines, notamment par la mise en œuvre des différents programmes d'infrastructures rurales. Ces derniers ont permis d'atteindre un taux d'électrification rurale dépassant les 99,09 % à fin juillet 2015, d'améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rural (94,5 % à fin 2014) et de réduire le désenclavement, avec un taux d'accessibilité à la route de 78 % à fin juin 2015.

4.7 Égalités des sexes

Le Maroc s'apprête à rejoindre le troisième groupe des pays africains qui va piloter à l'échelle nationale l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique. Cet aperçu mis à jour de la situation de l'égalité entre les sexes au Maroc couvrira les indicateurs sexospécifiques suivants:

Éducation

Le niveau national de l'indice de parité entre les sexes (IPS) dans l'enseignement primaire public est de 0,91 (91 filles contre 100 garçons scolarisés) en 2013-14, ce qui reflète une quasi-égalité des chances d'accès pour les deux sexes. Dans l'enseignement secondaire qualifiant (15-17 ans), le taux de scolarisation est de 91,2 % de garçons en zone urbaine, contre 83,2 % de fille dans la même zone, soit un ratio de 0,8. En zone rurale, le ratio est de 0,55 (39,3 % pour les garçons, contre 21,9 % pour les filles)²⁴.

Dans l'enseignement supérieur public, le nombre d'étudiants a atteint 543.000 en 2013, dont 52,11 % de garçons et 47,88 % de filles, soit un ratio de 0,92.

Femmes et emploi

Le taux d'activité national enregistré en 2014 (secteurs formel et informel) est de 34,3 %, dont 54,1 % chez les hommes et seulement 14,7 % chez les femmes, donnant ainsi un ratio de 0,27. En 2014, le taux de chômage national s'élevait à 15,7 %, et ce phénomène continue de frapper davantage les femmes que les hommes (28,3 % contre 12,2 % chez les hommes), soit un ratio de 0,43²⁵.

Accès aux postes de responsabilité

Une enquête réalisée en 2013 par INVEST RH montre que les femmes occupant les postes de direction représentent 13 % dans les entreprises nationales, contre 7 % dans les multinationales. Dans les petites entreprises de moins de 50 salariés, leur taux est de 25 %.

La représentativité des femmes dans la fonction publique demeure très faible avec un taux ne dépassant pas 16 % en 2013, contre 10 % en 2001.

Tableau 2: Comparatif des pourcentages hommes/femmes occupant des postes de responsabilité dans la fonction publique (2014)

Postes de responsabilités	Taux de féminisation
Secrétaire général	6 %
Inspecteur général	9 %
Directeur	11 %
Chef de division	11 %
Chef de service	19 %
Délégué	7 %
Ambassadeur	16 %
Vice-Ambassadeur	4 %
Consul général	7 %
Chargé d'études	32 %

Sources: Ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'administration.

²⁴ Données du Ministère de l'éducation nationale, Projet de loi de finance pour l'année budgétaire 2015, Rapport sur le budget genre.

²⁵ Recensement général de la population, 2014.

Accès aux ressources productives

Les discriminations en matière d'accès aux ressources sont dues aux règles du droit successoral et aux coutumes. Selon une enquête de l'Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM) dans la région Rabat-Salé- Zemmour-Zaer, une des régions les plus développées du pays, 25,3 % des hommes et seulement 5,3 % des femmes ont accès à la propriété (terres agricoles). Par ailleurs, 30,9 % des hommes et 16,1 % des femmes adultes accèdent à la propriété du cheptel (essentiellement de la volaille)²⁶. Le Plan Maroc vert constitue une stratégie destinée à transformer progressivement cette situation d'inégalité, puisqu'il cible aussi les femmes pour les aider à avoir accès à la propriété.

En ce qui concerne l'accès au crédit: La proportion des femmes détenant un compte dans une institution financière formelle était de 26,68 % en 2011, contre 52,04 % pour les hommes. La proportion des femmes ayant eu un crédit auprès d'une institution financière formelle était de 3,6 % contre 4,3 % pour les hommes²⁷. En 2012, les microcrédits ont profité à hauteur de 55,3 % aux femmes²⁸.

Accès au pouvoir et participation à la vie politique

La Chambre des représentants compte 67 femmes (2011) sur un total de 395 élus (16,96 %), donnant ainsi un ratio de 0,16. En septembre 2015, le double scrutin communal et régional a ouvert la porte de la Chambre des conseillers à 14 femmes sur un total de 120 élus (11,67 %), soit un ratio de 0,11. Lors des élections des conseils communaux, les femmes ont remporté 6.673 sièges, soit près de la moitié, doublant ainsi leur score de 2009. Lors des régionales, elles ont représenté près du tiers du nombre total des élus.

En 2014, le Maroc comptait 2 femmes ministres sur un total de 19 ministres hommes (5,26 % contre 50 %), soit un ratio de 0,10; et 4 femmes ministres déléguées contre 13 hommes (10,53 % contre 34,21 %), soit un ratio de 0,3.

Cadre institutionnel et législatif

Le Maroc a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 1993 et adhéré à son Protocole en 2015. Il s'est engagé dans le processus de levée des réserves et présente des rapports d'évaluation périodique. Il soumet également des rapports périodiques au titre du Programme d'action de Beijing, analysant les progrès enregistrés et les défis à relever dans les 12 domaines prioritaires du Programme d'action.

Des mesures ont aussi été prises pour lutter contre la violence sexiste, notamment la mise en place de textes législatifs et réglementaires pour la protection des femmes; l'institutionnalisation de la prise en charge des femmes et filles victimes de violence; et la mise sur pied du système d'information institutionnel sur la violence sexiste pour la collecte de données.

Des mesures ont aussi été prises pour lutter contre l'abandon scolaire des filles lancement d'un vaste programme d'hébergement (internats ou pensionnats près des collèges et lycées) et de restauration gratuite à l'attention des filles dans les zones rurales.

²⁶ Association démocratique des femmes du Maroc, Les écarts de genre dans les ressources et dépenses des ménages: quelle autonomie économique pour les femmes ? Cas de la région Rabat Salé Zemmour Zaer, Enquête auprès des ménages, octobre 2012.

²⁷ Voir www.worldbank.org/globalindex.

²⁸ Centre Mohamed VI de soutien à la microfinance solidaire: Livre blanc du microcrédit au Maroc, octobre 2012.

PRINCIPAUX DÉFIS: L'EXCLUSION HUMAINE, UN HANDICAP AU DÉVELOPPEMENT DURABLE INCLUSIF

Malgré des progrès continus dans les domaines économiques et sociaux, le Maroc a de nombreux défis à relever pour consolider sa croissance et asseoir un modèle de développement durable et inclusif.

Sur le plan sectoriel, le Plan Maroc vert a produit des résultats sensibles, mais la croissance du secteur agricole reste soumise aux aléas climatiques. La seconde phase du Plan (2015-2020) devrait permettre de pérenniser les progrès réalisés, notamment par une meilleure intégration des filières.

Les autres défis concernent le renforcement des nouvelles filières industrielles, en consolidant la position du Maroc dans les chaînes de valeur automobiles et dans l'industrie aéronautique; en consolidant la mutation structurelle du secteur des phosphates et dérivés, tout en renforçant le leadership du Maroc sur le marché mondial.

Le Maroc doit aussi redynamiser un secteur touristique affecté par les aléas conjoncturels et trouver de nouveaux relais pour les secteurs en quête d'une nouvelle trajectoire de croissance, à savoir les télécommunications, les services financiers, l'immobilier et la délocalisation des entreprises, dont le développement s'est ralenti. Il doit aussi renforcer le potentiel de croissance de certains secteurs comme l'agroalimentaire, la pêche et l'aquaculture.

S'agissant de son modèle de développement, le Maroc doit résorber les inégalités régionales: quatre régions sur 12 (Casablanca, Rabat-Salé-Kénitra, Marrakech-Safi et Fès) totalisent près de 64 % du PIB. Le Maroc a mis en place un certain nombre de stratégies²⁹ pour assurer un développement économique équitablement réparti sur le territoire. Toutefois, d'importants efforts restent à faire.

Un autre défi est de renforcer rapidement le capital humain: l'éducation constitue, comme dans l'ensemble des pays de la sous-région, un enjeu majeur au Maroc. L'accent doit être mis sur la qualité de la formation et l'adéquation formation-emploi. La réforme du système d'enseignement doit s'accompagner d'une amélioration du contenu en emplois pérennes et qualifiés. Les jeunes diplômés peinent encore à trouver un emploi adéquat (le taux de chômage des diplômés du supérieur s'élève à plus de 21 %).

La Commission économique pour l'Afrique a élaboré un indice de développement social afin d'aider les États membres à évaluer les progrès réalisés en matière de réduction de l'exclusion humaine. Cet indice permet de produire, pour tous les pays, une estimation de l'enracinement des pratiques d'exclusion dans les six grands domaines du bien-être tout au long de la vie, en établissant un paramètre mesurable, lequel

²⁹ Vision 2020, Stratégies sectorielles, programme P2I, Plan Maroc vert, Logistique, et une nouvelle Loi organique sur le développement territorial etc.

permet de suivre les écarts entre les personnes qui profitent pleinement du développement et celles qui en sont exclues, dans chacun des domaines en question³⁰. L'indice peut également servir à analyser l'incidence différentielle de l'exclusion selon les zones géographiques, les milieux d'habitation, ou encore le sexe. À titre d'expérimentation, la mesure de l'exclusion a été analysée dans le cas du Maroc, afin de recenser les faits d'exclusion entre les différentes zones géographiques. Les valeurs de l'indice se situent entre 0 et 6. Une valeur inférieure à 2,5 témoigne d'un niveau d'exclusion humaine faible. Une valeur comprise entre 2,5 et 3,5 traduit un niveau moyen. Enfin une valeur supérieure à 3,5 reflète un niveau d'exclusion considéré comme élevé.

Pour le Maroc, l'indice au niveau national se situait en 2003 à 1,65 (voir tableau 3), ce qui témoignait déjà d'un niveau d'exclusion humaine relativement faible.

Les estimations pour 2014 indiquent un indice de 1,04, soit une réduction de l'exclusion sociale de 36,6 % entre 2001 et 2014. Ces estimations, réparties par sexe et zone géographique, montrent que les

Tableau 3: Évolution de l'exclusion sociale selon le sexe et le milieu de résidence

Indice global d'exclusion sociale	Homme	Femme	Zones urbaines	Zones rurales	Total
2001-2003	1,66	1,81	1,15	2,44	1,65
2010-2014	1,10	0,94	1,07	1,31	1,04
Variation 2001-2014 (en %)	-34,0	-48,0	-6,5	-46,3	-36,6

Source: Haut-Commissariat au Plan (2014a), Données des enquêtes nationales sur l'emploi, la démographie et le niveau de vie des ménages.

³⁰ Mortalité néonatale et infantile, sous-nutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans, taux d'alphabétisation, chômage des jeunes (15-24 ans), en pourcentage de la population sous le seuil de pauvreté national, espérance de vie après 60 ans.

réductions les plus notables ont été réalisées pour les femmes, (réduction de 48 %) et pour les zones rurales (réduction de 46 %).

Au niveau national, parmi les différents facteurs qui contribuent à l'exclusion sociale, la mortalité infantile vient en premier (39 %), suivi du chômage des jeunes de 15-24 ans (24,1 %), et de la malnutrition des enfants de moins de 5 ans (17 %).

En milieu urbain, le facteur qui contribue le plus à l'exclusion sociale est le chômage, surtout des jeunes (57,4 %). En milieu rural le facteur prédominant est la mortalité infantile (37,6 %). En ce qui concerne les hommes, la mortalité infantile et le chômage des jeunes contribuent à hauteur de 68,8 % à leur exclusion humaine. Au niveau des femmes, l'exclusion est pratiquement généralisée, et concerne à la fois la mortalité infantile (29,3 %), le chômage des jeunes (24,9 %) et l'analphabétisme (21,9 %).

Le phénomène de l'exclusion sociale n'est pas également le même au niveau des différentes régions. Il est plus présent dans les régions les moins développées comme c'est le cas des régions de Meknès-Tafilalt (1,2), Taza-Al Hoceima-Taounate (1,14), Gharb-Chrarda-Beni Hssen (1,14), Doukkala-Abda (1,14) et Tadla-Azilal (1,1).

L'indice d'exclusion sociale se situe au niveau de la moyenne nationale dans les régions de Fès-Boulemane (1,03), Marrakech-Tensift-Al Haouz (1,04), Souss-Massa-Draa (1,1) et l'Oriental (0,98).

Les régions les moins touchées par l'exclusion sociale sont celles du Grand Casablanca (0,67), de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër (0,88) et de Chaouia-Ouardigha (0,85).

Politiques ciblant la réduction des inégalités et de l'exclusion sociale

La part des secteurs sociaux dans le budget national a connu une hausse considérable entre

1994 et 2014, passant de 36 % à 55 % avec un intérêt particulier accordé au ciblage des catégories sociales et des régions les plus vulnérables. Le Gouvernement mène un certain nombre de programmes d'envergure visant à réduire la pauvreté, les inégalités aussi bien sociales que régionales, et à améliorer l'accès des populations rurales aux infrastructures de base.

Initiative nationale de développement humain

Les deux phases de l'Initiative nationale de développement humain, de 2005-2010, et de 2011-2015, sont des programmes d'envergure nationale qui ont permis de lutter contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion avec une enveloppe de plus de 3,3 milliards de dollars des États-Unis, financée par l'État à hauteur de près de 60 %, le reste provenant de contributions des collectivités locales et de la coopération internationale.

Régime d'assistance médicale

Le régime d'assistance médicale (Ramed) lancé en 2008 est un programme qui permet à la population la plus démunie de bénéficier d'une couverture médicale et de la gratuité des soins et prestations médicales dans les centres de santé et hôpitaux publics. À terme, il concernera 26 % de la population, soit 8,5 millions de personnes.

Programme d'infrastructures rurales

Ce programme est destiné au renforcement des services de base (l'électrification et le raccordement à l'eau potable), et au désenclavement des zones rurales par la construction et la réfection des routes et des moyens de communication.

Programme Tayssir

Le programme Tayssir, lancé en 2008, est un programme visant à lutter contre la déperdition scolaire dans les milieux ruraux pauvres par le biais d'un transfert monétaire mensuel en faveur des ménages ayant des enfants inscrits dans une école primaire. Au titre de l'année scolaire 2014-2015, le nombre de bénéficiaires du programme a avoisiné

les 812.000 élèves, soit 494.000 familles, contre 784 000 élèves et 466 000 familles au titre de l'année scolaire 2013-2014.

Fonds d'appui à la cohésion sociale

Le fonds d'appui à la cohésion sociale a été créé en 2012, afin de renforcer les actions sociales en faveur des populations démunies. Ce fonds contribue au financement des programmes sociaux tels que le régime d'assurance médicale, le programme Tayssir ou encore l'assistance aux personnes à besoins spécifiques et l'aide aux veuves en situation de précarité.

Ces activités et programmes constituent pour le Maroc les piliers de sa stratégie intégrée pour améliorer les indicateurs de développement humain et les conditions de vie de la population. Néanmoins la question des inégalités, aussi bien sur le plan social que régional, reste un défi de taille pour le pays. Conscient de ce problème, le gouvernement, à travers le projet de loi de finances 2016, continue ses efforts et fait de la lutte contre les poches de pauvreté et les inégalités, un axe prioritaire de l'action gouvernementale, notamment en accentuant ses investissements en faveur des infrastructures et des services sociaux de base. Le gouvernement accorde également une attention particulière à l'urbanisation et à la lutte contre les bidonvilles. Aussi place-t-il la question de l'emploi au centre de ses préoccupations, car accéder à un emploi décent constitue un levier puissant pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté.

En conclusion, l'ensemble des politiques menées depuis le début des années 2000 portent leurs fruits. Le Maroc a réussi à réduire la volatilité de la croissance à travers un programme ambitieux de modernisation de son agriculture et de diversification de son économie. Le pays est parvenu à développer de nouveaux métiers qui lui ont permis de diversifier ses exportations. Pour autant, le défi de l'emploi demeure de taille, puisque la croissance ne crée pas suffisamment d'emplois. Par

ailleurs, le pays souhaite s'inscrire sur une trajectoire de développement soutenu. Dans ce contexte, la question du capital humain demeure cruciale. Le pays doit consentir des efforts importants pour améliorer la qualité de son système de formation et assurer une meilleure adéquation entre les formations et les qualifications dont l'économie

a besoin. L'amélioration du système éducatif est nécessaire pour porter le développement technologique du pays et lui permettre de monter en gamme dans sa production et ses exportations. L'ancrage technologique sera en effet un élément clé pour donner un second souffle à des secteurs moins dynamiques.

6. ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES NATIONALES

Note de méthodologie sur l'évaluation de la qualité des données

La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évaluées la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Démographie	Valeur	Évaluation
Population (en millions)	33,9 (2014)	1
Population urbaine (en %)	60 (2014)	1
Taux de croissance (en %)	1,25 (2014)	1

Indicateurs macroéconomiques et sectoriels clés	Valeur	Évaluation
Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage)	2,4 (2014)	1
Taux d'inflation (en %)	0,4 (2014)	1
Solde du compte courant (en millions de dirhams marocains)	-52 222 (2014)	2

Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Formation brute de capital fixe(en millions de dirhams marocains)	272 094 (2014)	1
Total des exportations (en millions de dirhams marocains)	200 013 (2014)	2
Total des importations (en millions de dirhams marocains)	386 118 (2014)	2

Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	0,91 (2014)	3
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire (urbain)	0,8 (2014)	3
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, supérieur	0,92 (2014)	3

Codes des sources de données

1. Haut-Commissariat au Plan
2. Banque du Maroc
3. Ministère de l'éducation nationale

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Banque centrale du Maroc, *Bilan 2014*.

Direction de la comptabilité nationale, Haut-Commissariat au Plan, 2015. Données compilées des administrations nationales

Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2015) et Commission de l'Union africaine (CUA). *Report on the state-of-play of progress towards regional free trade areas (FTAs) at regional economic community level, both in the Tripartite and other regional economic communities*, document présenté à l'occasion de la huitième Conférence des ministres africains du commerce, Addis-Abeba (Éthiopie), 8-15 mai 2015.

_____, _____ et Banque africaine de développement (BAD) (2012). *État de l'intégration régionale en Afrique V: Vers une zone de libre change continentale africaine*.

_____, _____ et _____ (2013), *État de l'intégration régionale en Afrique VI: Harmoniser les politiques pour transformer l'environnement du commerce*.

Centre du commerce international (CCI) (2014), Calculs de l'auteur fondés sur la base de données en ligne du Centre, consultée en décembre 2014.

_____ (2015), calculs de l'auteur fondés sur la base de données MAcMap du CCI, via macmap.org.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2015), Calculs de l'auteur fondés sur des statistiques de la base de données UNCTADStat, <http://unctadstat.unctad.org/>.

Division de la population du Secrétariat de l'ONU (2014). Données issues de la banque de données en ligne de la Division, consultée en décembre 2014.

Division de statistique du Secrétariat de l'ONU (2015), calculs de l'auteur fondés sur des statistiques de la banque de données UN Comtrade (comtrade.un.org) et les données sur les comptes nationaux disponibles sur data.un.org.

Haut-Commissariat au Plan (2014a), Données des enquêtes nationales sur l'emploi, la démographie et le niveau de vie des ménages.

_____ (2014b), Résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014.

_____ (2015), *Notes de conjoncture 2015*.

Ministère de l'économie et des finances, Direction des études (2015), *Notes de conjoncture 2015*.

Organisation mondiale de la Santé (OMS), *Les statistiques mondiales de la santé 2015*, données de 2013.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2012) *Rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2012*.

_____ (2014), *Rapport sur le développement humain*.